

Image not found or type unknown



Puis-je me retourner contre l'agence immobiliere

Par **cedal**, le **21/09/2016** à **18:49**

Bonjour a tous

Puis-je me retourner contre l'agence immobiliere qui gere mon appartement et lui demander le remboursement des loyers impayes

depuis 10 mois mon locataire ne paye plus son loyer, le garant est introuvable....

en effet l'agence a attribue le bail sur presentation de 2 feuilles de paie seulement,

qui plus est sont des faux en ecriture.

L'agence n'a verifie aucun element.

que puis-je faire

j ai bien entendu engage 1 procedure d'expulsion a l'encontre du locataire mais la justice fait trainer les choses.

merci de votre aide

c.dal